




Victoriaville


FIÈREMENT
DURABLE

Budget de fonctionnement — 2025

LEXIQUE

Canopée

L'ensemble des arbres de plus de 3 mètres, vu d'en haut.

Charges

Ensemble des dépenses qui se rapportent à un exercice en cours.

Médiane

La valeur médiane est le point milieu de l'ensemble des valeurs. Ainsi, 50 % des industries ont une valeur inférieure ou égale à la médiane et 50 % des industries ont une valeur supérieure ou égale.



Conception et réalisation

Le conseil municipal a adopté le budget 2025 en décembre 2024. Le Service des communications et des relations citoyennes l'a préparé, en collaboration avec les services municipaux.

Mot du maire

Je suis fier de vous présenter un budget 2025 à la fois ambitieux et responsable. Il s'appuie sur une saine gestion des finances publiques qui nous permet de poursuivre nos investissements pour répondre aux besoins de la population tout en respectant la capacité de payer des contribuables.

Le compte de taxes pour immeubles résidentiels connaîtra une hausse moyenne limitée à 2,4 % en 2025. C'est donc dire que depuis 2022, nous sommes parvenus à limiter la hausse du compte de taxes résidentiel moyen à 2% environ chaque année, ce qui est bien en-deçà de la moyenne provinciale.

Durant cette période, nous avons aussi réalisé des années records d'investissements. Pour 2025 seulement, nous avons notamment presque doublé le budget alloué au pavage en plus d'ajouter une infrastructure multifonctionnelle comprenant une patinoire réfrigérée

au parc Terre-des-Jeunes. Nous mettrons à niveau nos équipements à l'Usine d'épuration Achille-Gagnon et aménagerons une piste cyclable en bordure du boulevard Jutras Ouest. Nous investirons dans le projet de gymnase double du Collège Clarétain et dans le projet d'agrandissement du Centre sportif du Cégep de Victoriaville, ce qui donnera accès à la population à des infrastructures sportives de qualité supérieure, tout cela en maintenant nos initiatives en développement durable avec la création de nouvelles mesures dédiées à la plantation des arbres.

Nous avons bien des raisons d'être fiers de vivre à Victoriaville, une ville en pleine croissance et plus attractive que jamais!


Antoine Tardif,
maire de Victoriaville

DE GAUCHE À DROITE

Alexandre Côté
Conseiller—Sainte-Famille

James Casey
Conseiller—Arthabaska-Est

Yannick Fréchette
Conseiller—Sainte-Victoire

Michael Provencher
Conseiller—Arthabaska-Ouest

Caroline Pilon
Mairesse adjointe et conseillère—
Parc-de-l'Amitié

Antoine Tardif
Maire

Chantal Moreau
Conseillère—Arthabaska-Nord

Benoît Gauthier
Conseiller—Parc-de-l'île

Marc Morin
Conseiller—Parc-Victoria

Yanick Poisson
Conseiller—Parc-Terre-des-Jeunes

Patrick Paulin
Conseiller—Charles-Édouard-Mailhot





Mission ➤ Offrir des services de qualité et contribuer à la création de conditions favorables au développement de la collectivité.

Vision ➤ Leader du développement durable et moteur régional, Victoriaville est une ville dynamique, innovante et attractive.

Valeurs ➤ Transparence ➤ Développement durable
➤ Respect de la capacité de payer des contribuables
➤ Richesse collective ➤ Santé

Revenus

Services rendus
5,6 M\$

4,6 %

Les revenus de cette catégorie regroupent les services rendus aux municipalités et aux autres bénéficiaires de services.

Imposition de droits
4,2 M\$

3,5 %

Les revenus provenant de cette catégorie incluent notamment les licences et permis et les droits de mutation immobilière.

Intérêts
1,4 M\$

1,1 %

Cette catégorie comprend les revenus de placement de portefeuille ainsi que les autres revenus d'intérêts.

Amendes et pénalités
1 M\$

0,8 %

Cette catégorie comprend les revenus liés aux activités de la cour municipale et les pénalités ou les amendes pour des infractions.

Autres revenus
2,1 M\$

1,7 %

Cette catégorie comprend l'ensemble des autres revenus relatifs aux activités municipales.

Compensations tenant lieu de taxes
5,7 M\$

4,7 %

Cette catégorie regroupe tous les revenus liés aux taxes perçues principalement sur les édifices gouvernementaux et les organismes exemptés par la Commission municipale du Québec.

Subventions
12,2 M\$

10,1 %

Cette catégorie comprend l'ensemble des revenus de transfert provenant notamment des gouvernements.

Tarification des services
24,9 M\$

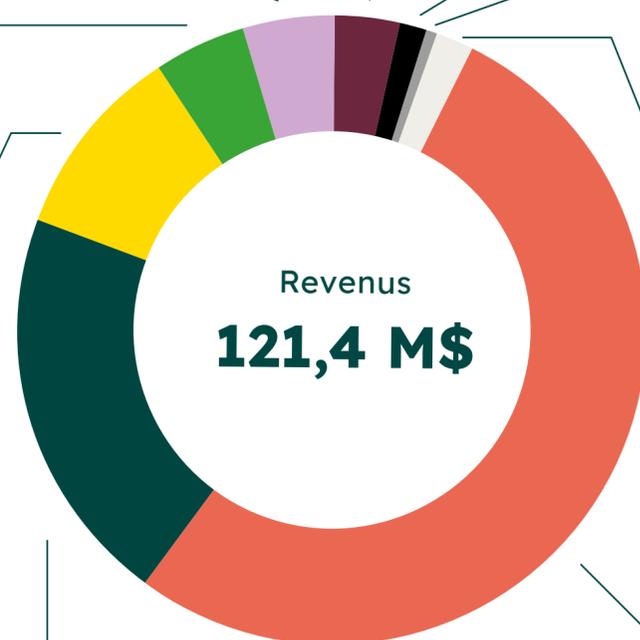
20,5 %

Ces revenus sont perçus à la suite de la tarification imposée aux usagers de services municipaux.

Taxes
64,3 M\$

53 %

Cette catégorie regroupe les revenus provenant des taxes foncières générales imposées selon les pouvoirs prévus par les lois municipales.



En 2025, les revenus budgétés de la Ville de Victoriaville sont de

121,4 M\$

Taxes basées sur l'évaluation foncière

par tranche de 100 \$ d'évaluation

Avec l'objectif de respecter la capacité de payer des contribuables, les taux de taxation ont été revus à la baisse pour atténuer l'impact de l'entrée en vigueur du nouveau rôle d'évaluation foncière.

En effet, la valeur des propriétés du nouveau rôle d'évaluation foncière a augmenté en moyenne de 33 %.

Pour consulter le rôle d'évaluation en format électronique, visitez le vic.to/evaluation.

Taxes générales

	2024	2025
Immeubles résidentiels	0,835 \$	0,689 \$
Immeubles de six logements ou plus	0,875 \$	0,767 \$
Immeubles commerciaux	Évaluation de 540 000 \$ et moins 1,797 \$	Évaluation de 765 000 \$ et moins 1,440 \$
	Évaluation de plus de 540 000 \$ 1,874 \$	Évaluation de plus de 765 000 \$ 1,826 \$
Immeubles industriels	Évaluation de 1 000 000 \$ et moins 1,924 \$	Évaluation de 1 270 000 \$ et moins 1,601 \$
	Évaluation de plus de 1 000 000 \$ 1,984 \$	Évaluation de plus de 1 270 000 \$ 1,904 \$
Immeubles agricoles	0,726 \$	0,580 \$
Immeubles forestiers	0,658 \$	0,534 \$
Voirie	0,05 \$	0 \$
Terrains vagues desservis	1,67 \$	1,061 \$
Taxe sur le coefficient d'occupation au sol (COS)	Immeubles non résidentiels ou industriels* 7 %	Immeubles non résidentiels ou industriels* 7 % + 1 % pour chaque point de COS inférieur à 10 % de taxes pour chaque point entre 10 % et 15 %
	Terrains vacants** 50 %	Terrains vacants** 55 %

*Taux calculé sur les taxes basées sur la valeur foncière et non sur la valeur de l'immeuble pour les propriétés dont le bâtiment occupe moins de 10 % de la taille du terrain.

**Les terrains vacants incluent les terrains avec un bâtiment dont la valeur est inférieure à 10 % de la valeur du terrain. Taux calculé sur les taxes basées sur la valeur foncière.

Tarification des services



Certaines tarifications ont été ajustées à la hausse afin de refléter le coût réel du service et pour assurer une meilleure répartition de la facture selon le concept utilisateur-payeur.



La taxe d'assainissement des eaux calculée sur la valeur d'une propriété est réduite. En contrepartie, la tarification sur l'épuration des eaux usées est ajustée.

En agissant ainsi, la Ville augmente la contribution des plus grands producteurs d'eaux usées avec l'objectif de favoriser une consommation plus responsable de l'eau.

	2024	2025
Aqueduc	219 \$	241 \$
Avec compteur d'eau (m ³)	0,606 \$	0,692 \$
Égouts	18 \$	74 \$
Avec compteur d'eau (m ³)	0,06 \$	0,187 \$
Assainissement des eaux	0,13 \$ du 100 \$ d'évaluation	0,08 \$ du 100 \$ d'évaluation
Matières résiduelles	207 \$	227 \$
Piscine	71,10 \$	78,10 \$

Maison moyenne



Le calcul a été réalisé à partir de la valeur moyenne d'une maison.

	2024*		2025**	
Taxes et tarification des services	Par 100 \$ d'évaluation	\$	Par 100 \$ d'évaluation	\$
Générales	0,835 \$	2083 \$	0,689 \$	2232 \$
Assainissement des eaux	0,13 \$	324 \$	0,08 \$	259 \$
Voirie	0,05 \$	125 \$	0 \$	0 \$
Aqueduc et égouts		237 \$		315 \$
Matières résiduelles		207 \$		227 \$
Contribution développement durable		0 \$		15 \$
Total		2976 \$		3048 \$
Différence		+72 \$ (+2,4 %)		

*Calcul réalisé à partir d'une valeur de 249 423 \$, soit la valeur moyenne en 2025, diminuée de l'augmentation moyenne selon le nouveau rôle d'évaluation.

**Calcul réalisé à partir de la valeur moyenne d'une maison en 2025, soit 324 000 \$.

Valeur médiane d'un commerce (évaluation de 765 000 \$ et moins)



Le calcul a été réalisé à partir de la valeur médiane d'un commerce dont l'évaluation est de 765 000 \$ et moins.

	2024*		2025**	
	Par 100 \$ d'évaluation	\$	Par 100 \$ d'évaluation	\$
Taxes et tarification des services				
Générales	1,797 \$	4054 \$	1,440 \$	3966 \$
Assainissement des eaux	0,13 \$	293 \$	0,08 \$	220 \$
Voirie	0,05 \$	113 \$	0 \$	0 \$
Aqueduc et égouts (Tarification selon une consommation moyenne)		870 \$		1150 \$
Matières résiduelles		207 \$		227 \$
Contribution développement durable		0 \$		140 \$
Total		5537 \$		5703 \$
Différence		+166 \$ (+3 %)		

La consommation d'eau réalisée en 2025 sera facturée seulement en 2026. Par conséquent, exceptionnellement en 2025, il n'y aura pas de facturation de consommation d'eau.

*Calcul réalisé à partir d'une valeur de 225 594 \$, soit la valeur médiane d'un commerce en 2025 de moins de 765 000 \$, moins l'augmentation moyenne selon le nouveau rôle d'évaluation.
 **Calcul réalisé à partir de la valeur médiane d'un commerce de 765 000 \$ et moins en 2025, soit 275 450 \$.

Valeur médiane d'une industrie (évaluation de 1 270 000 \$ et moins)



Le calcul a été réalisé à partir de la valeur médiane d'une industrie dont l'évaluation est de 1 270 000 \$ et moins.

Taxes et tarification des services

	2024*		2025**	
	Par 100 \$ d'évaluation	\$	Par 100 \$ d'évaluation	\$
Générales	1,924 \$	9951 \$	1,601 \$	10 077 \$
Assainissement des eaux	0,13 \$	672 \$	0,08 \$	504 \$
Voirie	0,05 \$	259 \$	0 \$	0 \$
Aqueduc et égouts (Tarification selon une consommation moyenne)		978 \$		1292 \$
Matières résiduelles		207 \$		227 \$
Contribution développement durable		0 \$		330 \$
Total		12 067 \$		12 430 \$
Différence		+363 \$ (+3 %)		

La consommation d'eau réalisée en 2025 sera facturée seulement en 2026. Par conséquent, exceptionnellement en 2025, il n'y aura pas de facturation de consommation d'eau.

*Calcul réalisé à partir d'une valeur de 517 214 \$, soit la valeur médiane d'une industrie en 2025 de 1 270 000 \$ et moins, moins l'augmentation moyenne selon le nouveau rôle d'évaluation.

**Calcul réalisé à partir de la valeur médiane d'une industrie de 1 270 000 \$ et moins en 2025, soit 629 450 \$.

Avec les changements climatiques, la Ville de Victoriaville se dote de mesures pour augmenter la présence d'arbres sur son territoire et ainsi augmenter la canopée, soit la superficie du territoire couvert par des arbres vue des airs.

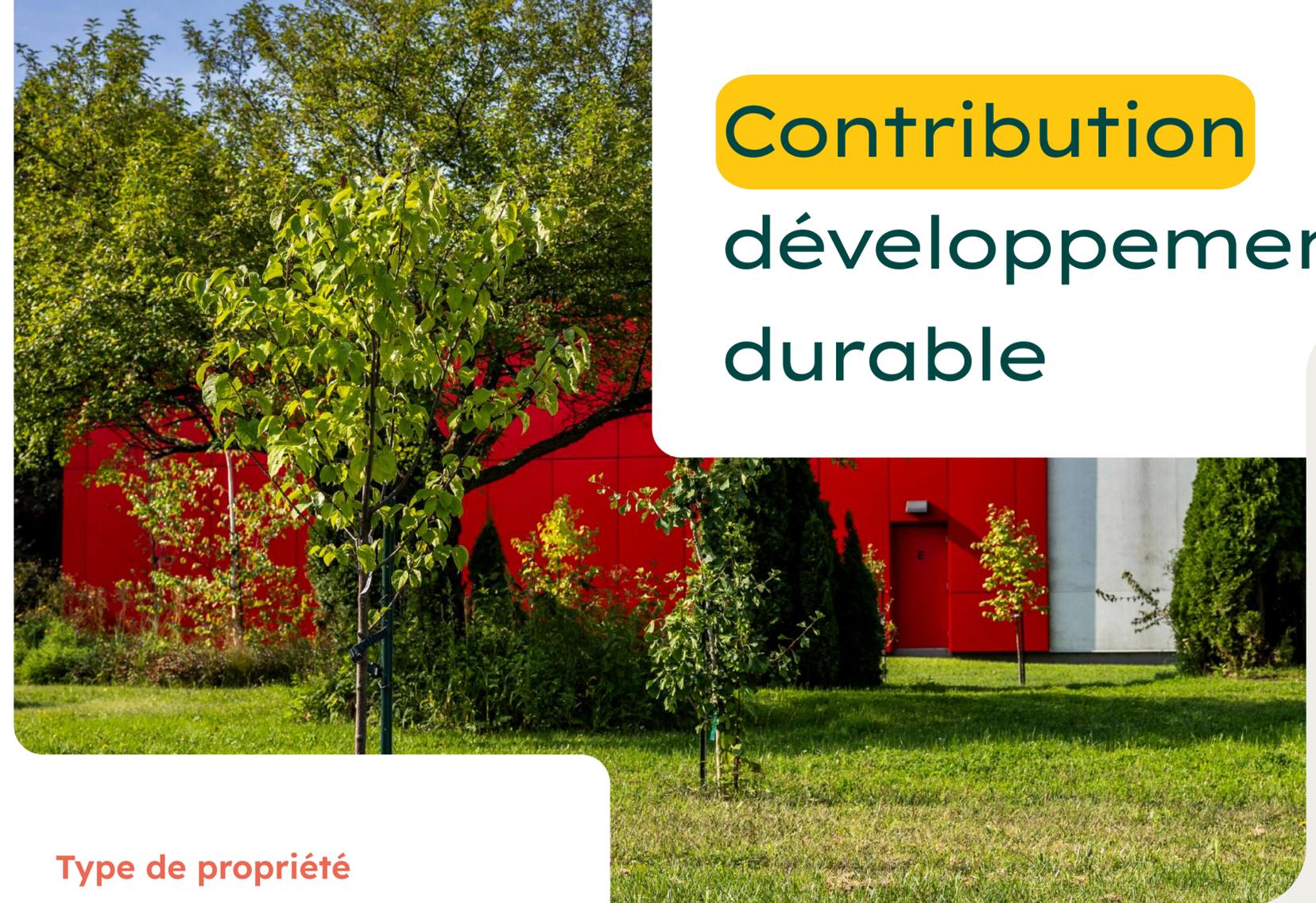
Les arbres jouent un rôle clé dans l'adaptation aux changements climatiques : ils purifient l'air, offrent de l'ombre pour réduire les îlots de chaleur, protègent contre les vents, améliorent l'efficacité énergétique en réduisant les besoins de climatisation, renforcent la biodiversité en accueillant une grande diversité d'espèces et contribuent ainsi à la résilience des milieux urbains tout en améliorant la qualité de vie.

La canopée couvre 22,4 % de Victoriaville. L'objectif est d'atteindre 30 % de canopée en zone urbaine.

Pour y parvenir, deux mesures entrent en vigueur en 2025. Ces revenus supplémentaires permettront entre autres de financer la plantation d'arbres et d'augmenter la canopée à Victoriaville.

En 2025, chaque propriété paiera sur son compte de taxe un montant d'argent pour atteindre cet objectif. Cette contribution s'applique à tous. Au cours des prochaines années, la Ville souhaite exempter les propriétaires ayant une quantité suffisante d'arbres sur leur terrain.

Les demandeurs de permis pour des constructions munies d'une fondation entraînant la coupe d'arbres devront assumer des frais pour augmenter le nombre d'arbres, soit l'équivalent de 25 \$ par mètre carré de canopée perdue. Pour le milieu résidentiel, cette règle s'applique seulement pour le bâtiment principal. Cette nouveauté sera en vigueur en date du 13 janvier 2025.



Contribution développement durable

Type de propriété

Résidentiel	15 \$
Résidentiel (6 logements et plus)	140 \$
Commercial (Évaluation de moins de 765 000\$)	140 \$
Commercial (Évaluation de 765 000\$ et plus)	280 \$
Industriel (Évaluation de moins de 1 270 000\$)	330 \$
Industriel (Évaluation de 1 270 000 \$ et plus)	370 \$

Répartition des charges



Loisirs et culture
20,7 M\$
15,6 %

Les piscines, les patinoires, les bibliothèques, le Centre communautaire d'Arthabaska, les parcs et terrains de jeux, les pistes cyclables, le soutien aux organismes reconnus et les activités culturelles sont les principales activités assumées par cette catégorie.

Frais de financement
5,7 M\$
4,3 %

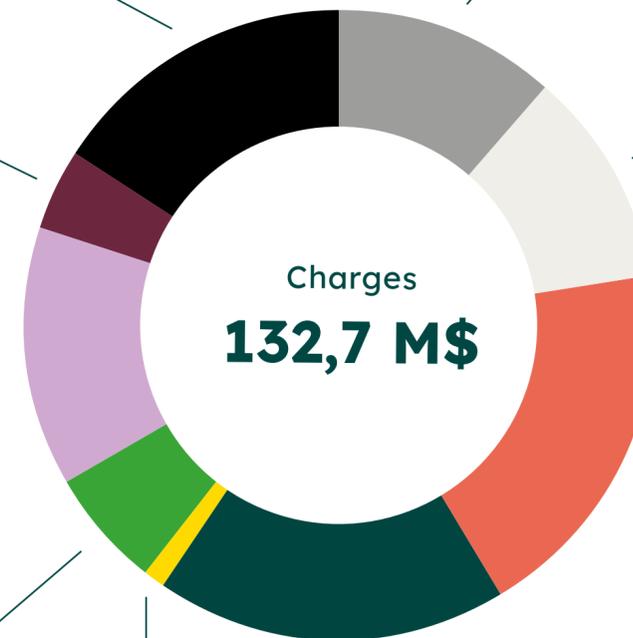
Les frais de financement sont constitués, entre autres, des intérêts et des autres frais sur la dette à long terme.

Amortissement des immobilisations
17,8 M\$
13,4 %

L'amortissement des immobilisations correspond au coût annuel d'utilisation de l'ensemble des immobilisations. Il s'agit d'une dépense annulée dans les éléments de conciliation à des fins fiscales.

Aménagement, urbanisme et développement
7,6 M\$
5,7 %

Les charges associées à cette catégorie servent notamment pour l'urbanisme, la rénovation urbaine et le développement économique.



Santé et bien-être
1,7 M\$
1,3 %

Ces dépenses portent notamment sur l'Office municipal d'habitation, les politiques sociales (politique familiale, politique jeunesse, politique des aînés, Hop la Ville et accessibilité universelle) et l'aide financière aux organismes communautaires.

Administration générale
15,5 M\$

11,7 %

Cette catégorie rassemble l'ensemble des dépenses affectées principalement aux activités du conseil municipal, de la direction générale, des communications et des relations citoyennes, des finances, du capital humain, des services juridiques et des technologies de l'information.

Sécurité publique
14,7 M\$

11,1 %

La sécurité publique regroupe les frais liés notamment aux services de la Sûreté du Québec, à la sécurité incendie, au service de brigadiers scolaires et à la sécurité civile.

Transport
24,9 M\$

18,7 %

Il s'agit essentiellement du budget de fonctionnement servant à la voirie municipale, à l'enlèvement de la neige, à l'éclairage des rues, à la circulation, aux stationnements et au transport collectif (TaxiBus Victoriaville, Rouli-bus et Aéroport régional André-Fortin).

Environnement et hygiène du milieu
24,1 M\$

18,2 %

Ces dépenses sont liées essentiellement à l'eau potable, aux eaux usées, aux matières résiduelles, aux cours d'eau, à la protection de l'environnement et à l'horticulture.

En 2025, les dépenses estimées de la Ville sont de

132,7 M\$.

Sommaire du budget **revenus**

Principaux écarts des revenus projetés en 2025 en comparaison avec le budget 2024.

Taxes +5 357 600 \$

L'augmentation des revenus des taxes s'explique par l'augmentation du compte de taxes et par la croissance prévue de la Ville.

Subventions +2 207 100 \$

Cet écart est causé notamment par l'augmentation de la subvention anticipée pour le service de transport collectif, par l'augmentation de la subvention prévue pour le partage de la croissance d'un point de TVQ et par la subvention prévue pour le projet Nature Culture.

Autres revenus +1 646 700 \$

Des revenus supplémentaires sont anticipés notamment à la suite d'une nouvelle contribution d'Éco Entreprise Québec dans le cadre de la modernisation de la collecte sélective.

Imposition de droits +1 359 000 \$

L'augmentation des prévisions de droits de mutation sont estimés à la hausse en raison de la hausse de la valeur des immeubles.

Revenus	Budget 2024	Budget 2025
Taxes	58 986 700 \$	64 344 300 \$
Tarifification des services	25 369 500 \$	24 865 300 \$
Compensations tenant lieu de taxes	5 491 000 \$	5 752 700 \$
Subventions	10 018 900 \$	12 226 000 \$
Services rendus	6 235 800 \$	5 587 600 \$
Imposition de droits	2 840 400 \$	4 199 400 \$
Amendes et pénalités	1 213 300 \$	988 000 \$
Intérêts	1 370 900 \$	1 385 400 \$
Autres revenus	455 100 \$	2 101 800 \$
Total	111 981 600 \$	121 450 500 \$

Sommaire du budget charges

Charges	Budget 2024	Budget 2025
Administration générale	13 704 800 \$	15 485 000 \$
Sécurité publique	14 228 400 \$	14 740 900 \$
Transport	22 137 000 \$	24 859 100 \$
Environnement et hygiène du milieu	22 194 300 \$	24 098 500 \$
Santé et bien-être	1 926 400 \$	1 717 400 \$
Aménagement, urbanisme et développement	6 723 600 \$	7 609 200 \$
Loisirs et culture	19 372 000 \$	20 694 200 \$
Frais de financement	4 938 800 \$	5 691 700 \$
Amortissement des immobilisations	16 831 000 \$	17 776 300 \$
Total	122 056 300 \$	132 672 300 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	(10 074 700 \$)	(11 221 800 \$)
Conciliation à des fins fiscales		
Immobilisations (amortissement)	16 831 000 \$	17 776 300 \$
Financement (remboursement de la dette)	(8 079 500 \$)	(8 672 000 \$)
Affectations		
Excédent de fonctionnement affecté	2 225 100 \$	3 049 900 \$
Autres éléments de conciliation à des fins fiscales	(901 900 \$)	(932 400 \$)
	10 074 700 \$	11 221 800 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	- \$	- \$

Sommaire du budget charges

Principaux écarts des dépenses projetées en 2025 en comparaison avec le budget 2024

Transport +2 722 100 \$

L'augmentation du coût en transport collectif et des coûts liés au déneigement expliquent les écarts enregistrés en transport.

Hygiène du milieu +1 904 200 \$

Cet écart s'explique notamment par des bris d'équipement servant le traitement des eaux usées, par la hausse des coûts liés à la disposition des boues, à la plantation d'arbres pour augmenter la canopée et pour le projet Serre+.

Administration générale +1 780 200 \$

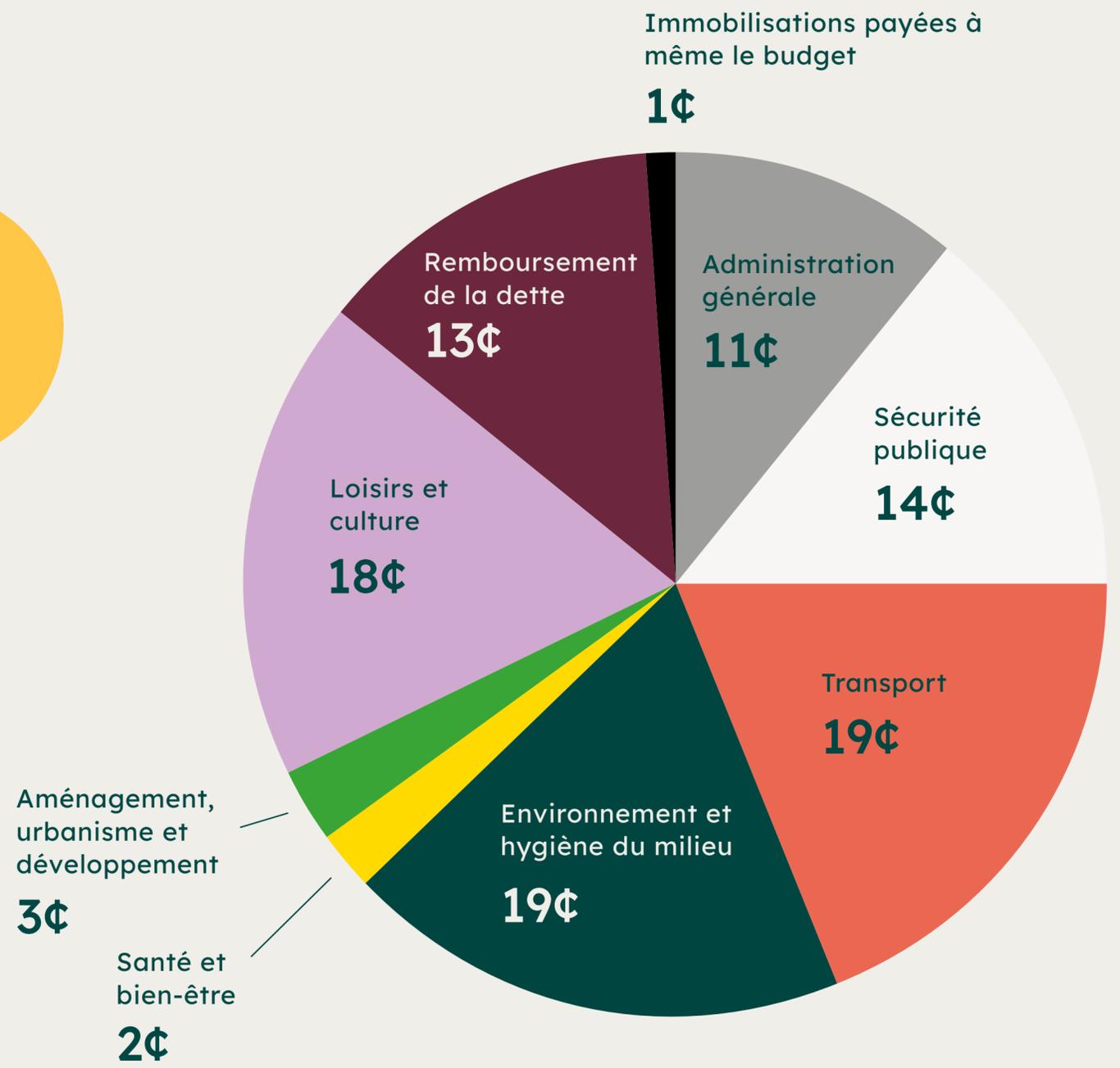
L'augmentation de la quote-part de la MRC, l'ajout de nouvelles ressources notamment pour la création d'une division de l'approvisionnement et la tenue des élections municipales font partie des facteurs contribuant à cet écart.

Loisirs et culture +1 322 200 \$

La réparation et l'ajout d'équipements dans les parcs, l'aide financière pour l'organisation d'événement à la population, la participation aux travaux d'agrandissement et de modernisation du Centre sportif du Cégep de Victoriaville et l'entretien de bâtiments à vocation culturelle sont les principaux éléments expliquant l'écart.



1 dollar de vos taxes représente





Mise à niveau
des équipements
de l'Usine
d'épuration
Achille-Gagnon



Décarbonation de
bâtiments municipaux



Aménagement
d'une piste cyclable
en bordure du
boulevard Jutras
Ouest

Faits saillants en 2025 et 2026

Le Plan quinquennal d'immobilisations prévoit plusieurs investissements dans les infrastructures municipales. Voici les principaux projets prévus.

Les détails peuvent être consultés au vic.to/pqi2025.



Bonification des
investissements réservés à
la réfection des rues et des
trottoirs



Construction d'une
infrastructure multifonctionnelle
comprenant une patinoire
réfrigérée d'ici 2026



Travaux d'entretien du
Colisée Desjardins et du
pavillon Jean-Béliveau



Victoriaville



1, rue Notre-Dame Ouest, Victoriaville (Québec)

vic.to/budget